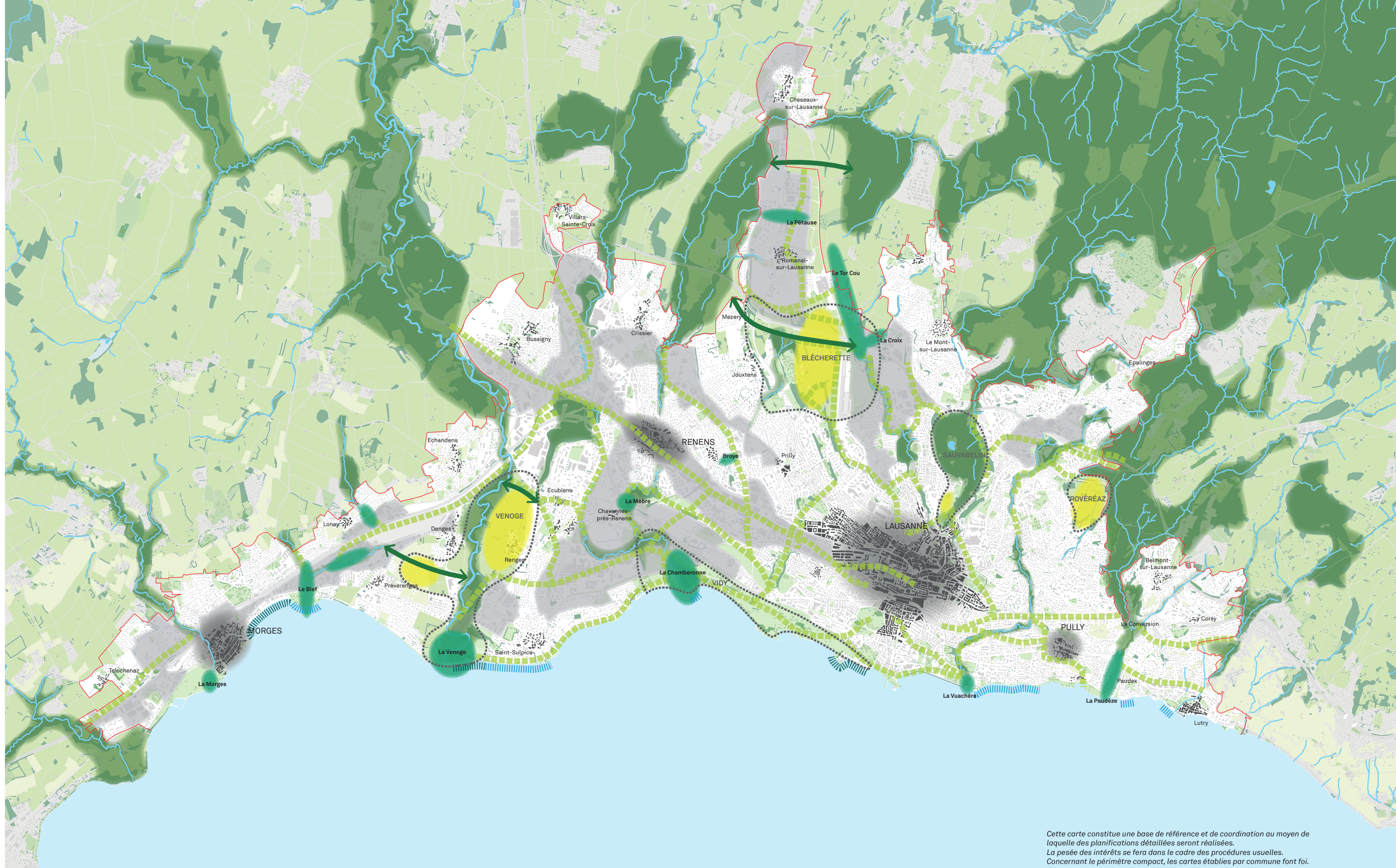




Cette carte constitue une base de référence et de coordination au moyen de laquelle des planifications détaillées seront réalisées.
La pesée des intérêts se fera dans le cadre des procédures usuelles.
Concernant le périmètre compact, les cartes établies par commune font foi.



0 500 1000 1500m

- périmètre compact
- site stratégique
- tissu bâti des centres
- parc d'agglomération

- Rives:
- valeurs naturelle et paysagère à améliorer
 - vocations à étudier

- Espaces naturels à maintenir ou à renforcer:
- armature biodiversité
 - espace cultivé
 - ↔ liaison biologique
 - maillage écologique

- espace naturel à restaurer

PALM 2016 - PROJET DE TERRITOIRE
**STRATÉGIE BIODIVERSITÉ ET
PATRIMOINE NATUREL**

DECEMBRE 2016

C8


Agglomération
Lausanne-Morges